

12 février 2026

Agrivoltaïsme et coopération en Massif central

Plusieurs territoires ruraux du Massif central ont coopéré au sein du projet SOL'TERR pour trouver ensemble des réponses aux enjeux des projets agrivoltaïques en plein essor sur leurs territoires. Le 15 octobre 2025, ils se réunissaient pour une journée de bilan. Florian Lougnon, chef de projet TEPOS au Syndicat Est Creuse Développement - l'un des quatre territoires membres du projet SOL'TERR - nous expose les enjeux rencontrés localement et les enseignements tirés de ce projet de coopération.

Pouvez-vous nous présenter le projet SOL'TERR ?

Florian Lougnon : Le projet SOL'TERR regroupe quatre territoires ruraux (**Ouest Rhodanien, Figeacois, Est Creuse et la Chambre d'agriculture de la Corrèze**) autour de la question des retombées locales de la filière photovoltaïque. Financé par le commissariat du Massif central (ANCT Massif), il poursuit des **objectifs de montée en compétence collective, d'expérimentations concrètes et de partage d'expérience.**

Après deux ans de travaux, la journée du 15 octobre 2025 intitulée "Photovoltaïque et territoires : créer de la valeur en Massif central" a marqué la clôture du projet SOL'TERR. Ce bilan a permis de finaliser le cycle de montée en compétences sur deux sujets : l'assurabilité des installations solaires et l'évolution du marché de l'électricité photovoltaïque. Ce sont une soixantaine de participants du Massif central qui ont pu profiter de ces deux tables rondes intégrant : Alexis Assurances, Les Fermes de Figeac et Recurrent Energy pour le sujet assurances, et Hespul, La Grange Solaire et Iberdrola pour l'évolution du marché de l'électricité.

Les participants ont également pu bénéficier d'un retour de chaque territoire sur ces deux ans d'actions concrètes, et visiter une expérimentation pilote d'autoconsommation collective en montage public/privé sur la commune de Sannat (Creuse).

Quels sont les enjeux rencontrés sur le territoire du Massif central autour de l'agrivoltaïsme et comment y répondez-vous ?

FL : L'arrivée des projets agrivoltaïques a été massive en Massif central, essentiellement portés par des multinationales de l'énergie. **Pour vous donner un ordre de grandeur, rien que sur l'Est Creuse cette vague représente près de 45 développeurs pour une centaine de projets et 5 000 Ha de zones d'études entre 2023 et 2025.**

Dans le cadre de SOL'TERR, nous avons fait appel à une prestation d'**ECLR Occitanie** pour nous aider à décortiquer les composantes d'un projet agrivoltaïque et les leviers d'action. Une petite vingtaine d'acteurs ont également partagé un voyage apprenant à Fribourg (Allemagne) sur ce sujet.

Chaque territoire, avec ses leviers (**le foncier en Corrèze, les documents d'urbanisme en Ouest rhodanien, le lien avec les agriculteurs dans le figeacois, et la montée en compétence des municipalités en Est Creuse**), a ainsi pu gérer cette situation et faciliter l'appropriation locale des projets. Par exemple, sur mon territoire, le syndicat mixte Est Creuse Développement a appuyé les communes pour définir leur charte communale, a consacré du temps à l'information des agriculteurs et des propriétaires fonciers et au dialogue avec les développeurs. Ces actions ont permis de mettre en place un cadre favorable et respectueux du territoire et d'envisager plus sereinement le déploiement de ces projets agrivoltaïques.

Quels sont les principaux enseignements que vous retirez de la journée de bilan du projet SOL'TERR ?

FL : A l'issue de cette journée de bilan, trois enseignements forts peuvent être tirés :

- **La logique de coopération entre territoires est primordiale :** les quatre acteurs réunis, dans leur diversité, ont permis d'adresser toutes les étapes de la filière photovoltaïque avec des partages d'expériences enrichissants ;
- **La coopération doit se faire par la mutualisation d'outils** (en l'occurrence un voyage apprenant à Fribourg et une étude conjointe d'ECLR Occitanie) au service d'un cadre d'expérimentations concrètes sur les territoires. Par exemple, pour Est Creuse : une démarche intégrée de gestion à l'échelle communale des projets agrivoltaïques et la préfiguration d'une régie locale d'autoconsommation collective ont été lancés ;
- **L'avenir du photovoltaïque, dans cette période trouble, doit laisser les porteurs de projets optimistes.** Chaque jour, des solutions peuvent être trouvées pour contourner ou lever les freins (assurances, rentabilité des toitures, enjeux de raccordement). En faisant du partage local de la valeur issue des installations une priorité, de nombreux modèles peuvent être fonctionnels tout en intégrant l'entière des acteurs d'un territoire.